BULLETIN MUNICIPAL 2026

SOMMAIRE

p.2 : Le mot du Maire
p.3 : Les travaux
p.4 : Escapade culturelle
p.6 : Faits marquants
p.8 : Informations communales
p.10 : L'école
p.12 : Les associations

www.lachapelledubois.fr

Le mot du Maire

Chères Chapelloises, Chers Chapellois,

Par ces quelques lignes, et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte bonheur, sérénité et surtout une excellente santé, indispensable pour profiter pleinement des instants précieux que la vie peut nous offrir.

Je tiens à remercier très chaleureusement l'ensemble des employés communaux qui, par leur engagement quotidien, leur disponibilité et leur capacité d'adaptation, contribuent à rendre notre village agréable à vivre. Souvent dans l'ombre, ils répondent toujours présents avec professionnalisme et dévouement. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.

Nous avons également accueilli, le 1er avril dernier, notre nouvelle secrétaire générale, Madame Amélie LECOMTE, à qui je souhaite pleine réussite dans son parcours professionnel au sein de notre collectivité.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs actions concrètes en faveur de notre cadre de vie.

La Maison d'Assistantes Maternelles « Les P'tits Chapellous » a ouvert ses portes le 2 juin dernier et affiche aujourd'hui complet. La construction de cette MAM à La Chapelle-du-Bois constitue un projet structurant et essentiel pour l'avenir de notre village et, à plus long terme, pour celui de notre école.

Nous avons également engagé un programme de remise en état et d'entretien des fossés, afin de prévenir les risques de ruissellement et d'inondations lors de fortes précipitations. Ce chantier représente un enjeu majeur pour la sécurité, la protection des bâtiments et la préservation de notre environnement. Il devra se poursuivre dans les années à venir.

Je me réjouis par ailleurs du lancement du chantier des sanitaires de l'école primaire, comprenant la démolition de l'ancien bâtiment puis sa reconstruction. Ces travaux permettront d'offrir de meilleures conditions d'accueil à nos élèves, un cadre de travail amélioré pour l'équipe éducative et des locaux plus faciles d'entretien pour nos agents.

Le conseil municipal n'a pas oublié nos aînés. À l'automne dernier, il a été décidé de missionner Sarthe Habitat afin de mener une étude en vue de la construction de 6 à 8 logements. La réalité d'une population vieillissante en milieu rural nous oblige à proposer, dans nos villages, des solutions d'hébergement adaptées et à loyer modéré. Sarthe Habitat, bailleur social bien connu dans notre département, a souligné le dynamisme de nos commerçants, de nos associations ainsi que notre situation géographique privilégiée à proximité des services de santé de La Ferté-Bernard. Il appartiendra désormais aux futurs conseillers municipaux de décider de la création éventuelle d'une cité seniors dans notre commune.

Afin d'améliorer la vie des familles et l'épanouissement des enfants, Familles Rurales a mis en place l'accueil du mercredi. Ce nouveau service périscolaire rencontre déjà un franc succès.

Je tiens également à saluer le dynamisme de nos associations, véritable richesse et atout pour La Chapelle-du-Bois. Grâce à l'engagement de nos sportifs, à la diversité des activités proposées et à la qualité de nos infrastructures, notre village s'est vu attribuer deux flammes par le Comité Régional Olympique et Sportif : une belle reconnaissance !

Je remercie enfin mes collègues conseillers municipaux qui ont exercé leur mandat dans un esprit de responsabilité budgétaire, et ce dans un contexte financier national particulièrement préoccupant.

Cette nouvelle année, marquée par une période électorale, ne me permet pas d'évoquer dans ce bulletin municipal de nouveaux projets ou perspectives d'avenir.

Pour conclure, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit placée sous le signe de la solidarité, du vivre-ensemble et de la confiance en l'avenir.

Votre Maire,

Pascal BOURGOIN

Les travaux réalisés en 2025

Sanitaires école

Les travaux tant attendus de l'école ont débuté fin 2025.

Après la démolition des anciens locaux, de nouveaux sanitaires modernes pour les filles, les garçons et le personnel sont en cours de construction afin d'offrir un meilleur accueil à nos enfants.

En attendant la livraison prévue pour la rentrée des vacances d'avril, des structures modulaires ont été installées.

Ce projet marque une étape importante pour le confort de notre groupe scolaire.

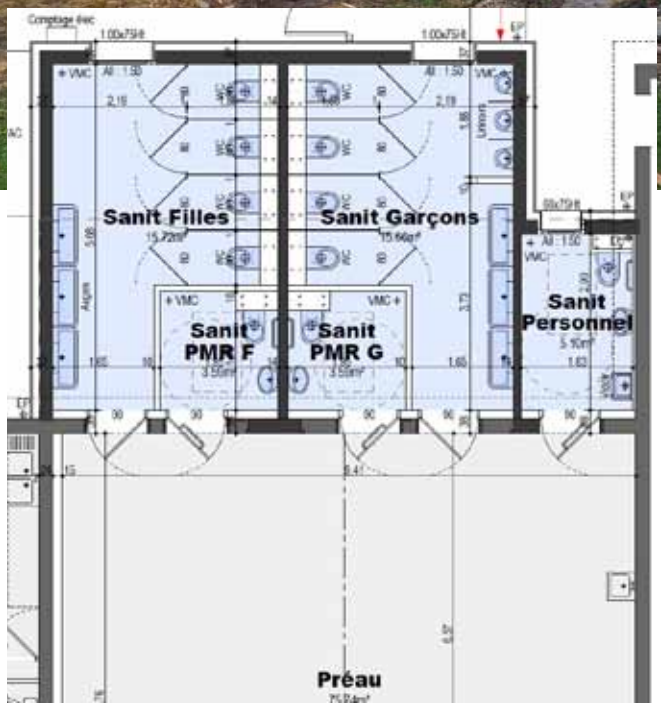

Cimetière

Dans la continuité du programme initié il y a quelques années, la municipalité a procédé à la relève de plusieurs tombes.

Cette opération, nécessaire à la bonne gestion de notre cimetière, permet de libérer de l'espace et d'assurer la pérennité des lieux.

Ce travail de réorganisation est essentiel pour permettre à chaque famille de disposer d'un lieu de recueillement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Entretien des fossés

L'entretien régulier des fossés de la commune se poursuit.

Cette mission, bien que discrète, est primordiale pour garantir le bon écoulement des eaux de pluie et prévenir les risques d'inondation ou de dégradation de la voirie.

Nous rappelons que le bon état du réseau hydraulique participe à la préservation de nos infrastructures et des terrains environnants.

Curage de la lagune

Après avoir été reportés en raison de la crise sanitaire, les travaux de curage de la lagune de traitement des eaux usées ont enfin pu être réalisés.

Cette opération indispensable, couplée à l'épandage, permet de maintenir l'efficacité de notre système d'assainissement collectif.

Réalisé périodiquement, cet entretien lourd garantit le respect des normes environnementales et le bon fonctionnement technique de nos installations pour les années à venir.

Escapade culturelle

Un événement mémorable

Le samedi 17 mai 2025, notre commune a vibré au rythme de l'Escapade Culturelle.

Organisée avec la Communauté de Communes et La Laverie, en lien avec le festival Saint-Lyphard de La Ferté-Bernard, cette journée fut une réussite.

Entre les notes entraînantes de la fanfare Gloups et la créativité de l'atelier « Dessine ta lune », petits et grands ont profité d'un programme riche et festif sous le signe du partage.

Exposition : l'art à l'école

La culture s'est invitée au cœur du village avec une exposition d'œuvres issues de La Laverie.

Ce projet original a été mis en scène par les enfants de l'école, qui ont préparé cet événement durant plusieurs séances pédagogiques.

Leur regard et leur implication ont permis d'offrir une présentation de qualité, valorisant à la fois les œuvres d'art et le travail créatif de notre jeunesse chapelloise.

Théatre

En fin d'après-midi, le spectacle de rue « Suzanne » a transformé notre école en scène de théâtre à ciel ouvert.

Cette représentation a attiré un public nombreux, réuni pour partager un moment d'émotion et de rire.

La qualité de la mise en scène et la proximité avec les comédiens ont fait de ce rendez-vous l'un des temps forts de notre Escapade Culturelle, renforçant la convivialité au village.

Visite

Le Perche Sarthois nous a proposé une visite guidée passionnante de la commune.

Les participants ont pu (re) découvrir La Chapelle du Bois sous un nouvel angle, grâce à des anecdotes et des faits historiques captivants.

Cette déambulation a permis de mettre en lumière la richesse de notre patrimoine local et d'apprendre une foule de détails insolites sur l'histoire de notre village et de ses bâtiments.

avec l'implication des associations

Le succès de cette journée repose aussi sur la forte mobilisation de nos associations et de la bibliothèque.

Grâce à leurs démonstrations, spectacles et animations, elles ont su séduire les habitants de La Chapelle ainsi que les nombreux visiteurs venus des communes alentours.

Cette synergie associative est le cœur battant de notre village et démontre une fois de plus la vitalité et l'esprit de solidarité qui nous animent.

Plusieurs spectacles

L'AJC et l'escalade à l'honneur !

L'Association Jeunesse Chapelloise a enchanté le public avec ses chants dans l'église et ses spectacles de danse.

Le club d'escalade a, de son côté, proposé une mise en scène extraordinaire sur le château d'eau.

Ce travail colossal et ces nombreuses répétitions ont porté leurs fruits : les trois représentations ont fait le plein !

Bravo aux grimpeurs et aux bénévoles pour ce spectacle époustouflant qui a magnifiquement mis en valeur ce site exceptionnel.

Sport et bien-être en démonstration

Le sport était également à la fête avec des démonstrations et des initiations variées.

Le club de Tai-Chi, la GASC (athlétisme), Sports et Loisirs (football) et Diane (yoga) ont fait découvrir leurs disciplines dans une ambiance décontractée.

Ces moments d'échanges ont illustré la diversité des activités proposées sur notre territoire, invitant chacun, quel que soit son âge, à pratiquer une activité physique au sein de nos clubs locaux.

Inauguration de la Rue Georges Fouasnon

Le 11 novembre dernier, au-delà du devoir de mémoire national, notre commune a vécu un moment d'émotion locale intense.

Une foule nombreuse s'est réunie pour l'inauguration de la rue Georges Fouasnon, rebaptisant ainsi l'ancienne rue de la Mairie.

Par cet acte symbolique, la municipalité a souhaité honorer la mémoire de celui qui a tenu les rênes de La Chapelle du Bois pendant 31 ans.

Ce rassemblement a permis aux habitants, anciens comme nouveaux, de rendre un hommage vibrant à son dévouement exceptionnel.

Son empreinte restera désormais gravée au cœur du village qu'il a tant servi.

Les commémorations

La commune s'est rassemblée lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Cette année, la forte présence des enfants lors de la commémoration de l'Armistice a été particulièrement marquante. Leur participation souligne l'importance de transmettre le devoir de mémoire dès le plus jeune âge pour honorer nos anciens.

Repas de nos Aînés

Le traditionnel repas de nos aînés a de nouveau rencontré un franc succès, réunissant plus d'une centaine de participants dans une atmosphère des plus chaleureuses.

Ce moment de partage très attendu a été marqué par la qualité de l'excellent menu préparé avec soin par Kévin, notre restaurateur, qui a ravi les papilles de tous les convives.

Cette journée festive a également été l'occasion d'une séquence riche en émotion pour mettre à l'honneur Claude Ledru.

Après avoir présidé le Comité des fêtes avec passion et dynamisme pendant plusieurs décennies, Claude a choisi de prendre une retraite associative bien méritée.

La municipalité tient à le remercier publiquement pour son investissement sans faille, qui a permis de faire vivre la convivialité dans notre village durant tant d'années.

Portes-ouvertes de la MAM

Le ruban inaugural de notre nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) a été officiellement coupé par Pascal Bourgoin le 8 novembre 2025.

Pour cet événement marquant, nous avions le plaisir d'accueillir Guy Chevauché, Maire de Dehault, ainsi que Didier Revault, Maire de La Ferté-Bernard et Président de la Communauté de Communes du Perche Émeraude.

La municipalité tient à remercier chaleureusement la commune de Dehault pour sa participation financière décisive à l'élaboration de ce projet intercommunal.

Pour symboliser cette naissance et l'avenir de nos enfants, un tulipier a été planté par les plus jeunes. Cet arbre, choisi pour ses futures fleurs magnifiques, s'épanouira en même temps que cette structure essentielle pour les familles du territoire.

Ce nouvel espace d'accueil moderne et convivial renforce l'attractivité de notre village et répond à un besoin concret de proximité pour les parents et les assistantes maternelles.

Course de vélo

Le cyclisme était à l'honneur avec le passage du « Prix Kévin Denis » dans nos rues.

Cette épreuve, organisée par la Patriote de Bonnétable, a offert un beau spectacle sportif aux habitants.

Les coureurs ont parcouru nos routes avec détermination, sous les encouragements des spectateurs venus saluer leurs efforts. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles qui assurent la sécurité et la réussite de cet événement.

Label ville sportive

C'est une fierté pour notre commune : vous allez prochainement découvrir deux flammes à l'entrée du village. Elles marquent l'obtention du label « Ville Sportive », dans la catégorie des communes de moins de 2000 habitants.

Cette distinction vient récompenser l'engagement quotidien de nos nombreux bénévoles qui font vivre les clubs et entretiennent la flamme du sport local. Sans leur énergie et leur dévouement, cette dynamique n'existerait pas.

Mais ce label n'est pas une fin en soi ; c'est le point de départ d'une nouvelle ambition. Nous souhaitons désormais nous inscrire dans une démarche d'amélioration constante de notre politique sportive.

Pour ce faire, nous allons travailler en étroite collaboration avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) et le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif). Cet appui technique et stratégique nous aidera à mieux accompagner nos associations, à moderniser nos pratiques et à favoriser l'accès au sport pour tous, des plus jeunes aux plus anciens.

Ce label témoigne de notre volonté de faire de La Chapelle du Bois un village où il fait bon bouger, vivre et s'épanouir ensemble grâce aux valeurs du sport.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale de La Chapelle du Bois vous accueille pour consulter et emprunter des livres, des livres audio, ainsi que des magazines et des revues.

Comme chaque année, plus de 500 ouvrages ont été renouvelés grâce à la bibliothèque départementale de la Sarthe.

Accessible à tous : La bibliothèque est ouverte à tous les habitants de La Chapelle du Bois et des villages alentours.

Gratuit : L'accès et l'emprunt d'ouvrages sont gratuits.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 16h30 à 17h00
- Mardi de 16h30 à 17h00
- Vendredi de 16h30 à 17h30
- 1er et 3ème Samedi du mois de 10h30 à 11h30
- Fermée durant les vacances scolaires

Maison d'Assistantes Maternelles

Depuis le 2 juin 2025, la commune de La Chapelle du Bois accueille une Maison d'Assistantes Maternelles.

Elle propose un accueil souple et adapté, selon les contrats, du lundi au vendredi, de 5h30 à 19h30.

Ce large créneau horaire permet de répondre aux besoins variés des familles, notamment celles dont les horaires de travail sont décalés.

La structure est agréée pour accueillir jusqu'à 12 enfants simultanément, encadrés par une équipe d'assistantes maternelles professionnelles, bienveillantes et expérimentées.

Le projet éducatif de la MAM repose sur des valeurs fortes : respect du rythme de l'enfant, autonomie, éveil et socialisation dans un environnement sécurisé.

Cette ouverture représente une avancée importante et participe au dynamisme de notre commune.

Elle complète l'offre d'accueil existante et facilite la vie des parents, tout en garantissant aux enfants un cadre d'épanouissement de qualité.

Contacts

lesptitschapellous@outlook.fr

Luisa ALVES
06 24 32 51 49

Nathalie DAVIRE
06 09 27 79 67

Mendy FAVRE
06 77 58 16 78

France services, un guichet unique pour vos démarches numériques

Les conseillères France services accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives en ligne.

Déclaration de revenus, demande d'aide au logement, préparation de la retraite, résolution d'un litige…

Toute personne souhaitant être guidée peut solliciter les conseillères France services.

Grâce aux quatre antennes implantées sur le territoire, chaque commune du Perche Emeraude se trouve à moins de 12 minutes en voiture d'un point d'accueil.

Sur place, les conseillères répondent aux questions, orientent les usagers et les assistent dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

- Finances publiques (impôts)
- CAF
- CPAM
- CARSAT
- France Titres
- France travail
- La Poste
- MSA
- Point-Justice
- France Renov'
- Chèque énergie
- URSSAF

Horaires et contacts

La Chapelle-du-Bois – Bibliothèque
2, rue de Mamers

Jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Prise de rendez-vous conseillée :

02 59 29 07 48
ou
franceservices@huisne-sarthoise.com

Plus d'infos : huisne-sarthoise.com/cadre-de-vie/france-service/

Les finances

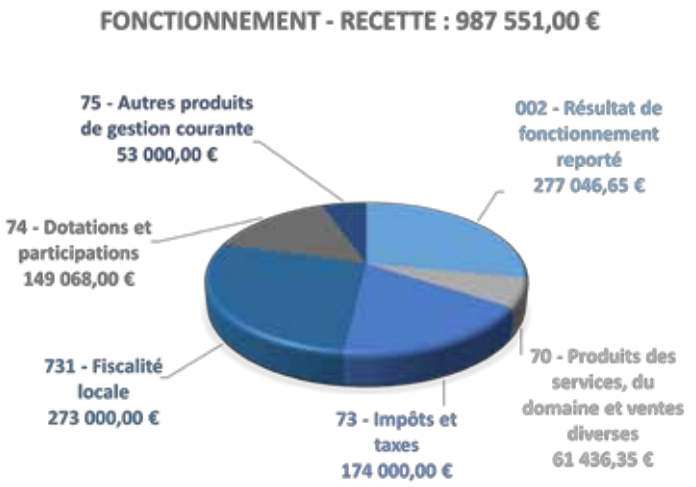
FONCTIONNEMENT - RECETTE : 987 551,00 €
75 - Autres produits de gestion courante 53 000,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté 277 046,65 €
74 - Dotations et participations 149 068,00 €
731 - Fiscalité locale 273 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses 61 436,35 €
73 - Impôts et taxes 174 000,00 €

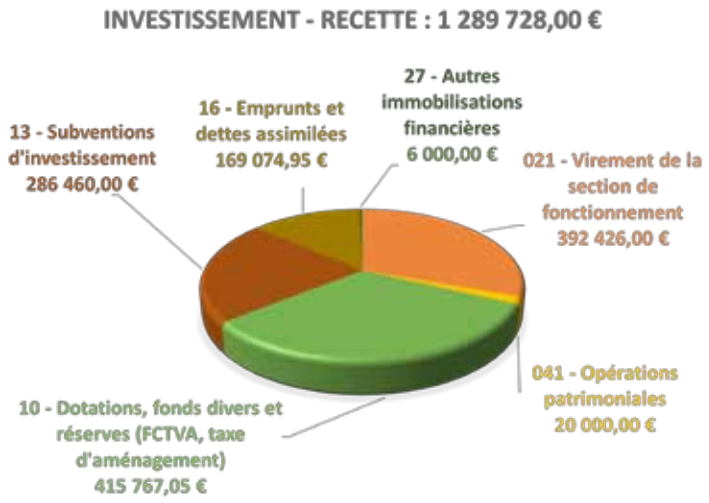
INVESTISSEMENT - RECETTE : 1 289 728,00 €
27 - Autres immobilisations financières 6 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées 169 074,95 €
13 - Subventions d'investissement 286 460,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement 392 426,00 €
041 - Opérations patrimoniales 20 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, taxe d'aménagement) 415 767,05 €

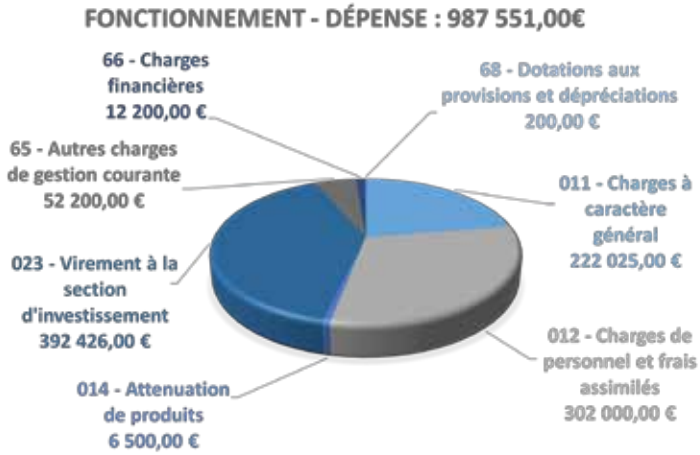
FONCTIONNEMENT - DÉPENSE : 987 551,00€
66 - Charges financières 12 200,00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations 200,00 €
65 - Autres charges de gestion courante 52 200,00 €
011 - Charges à caractère général 222 025,00 €
023 - Virement à la section d'investissement 392 426,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés 302 000,00 €
014 - Attenuation de produits 6 500,00 €

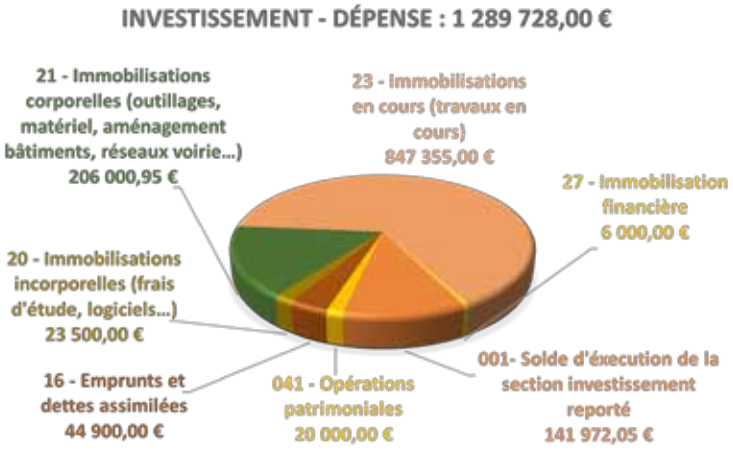
INVESTISSEMENT - DÉPENSE : 1 289 728,00 €
21 - Immobilisations corporelles (outillages, matériel, aménagement bâtiments, réseaux voirie...) 206 000,95 €
23 - Immobilisations en cours (travaux en cours) 847 355,00 €
27 - Immobilisation financière 6 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles (frais d'étude, logiciels...) 23 500,00 €
001- Solde d'éxecution de la section investissement reporté 141 972,05 €
16 - Emprunts et dettes assimilées 44 900,00 €
041 - Opérations patrimoniales 20 000,00 €

Etat civil 2025

3 décès

- Jean-Paul DUBOIS le 20 avril
- Philippe DUPAS le 26 avril
- Bernard CAVALIER le 8 août

5 mariages

- Elodie LAUNAY et Franck CABARET le 12 juillet
- Laëtitia CHEVALIER et Julien BIOJOUT le 2 août
- Agnès JOUNY et Pierre SAULEAU le 2 août
- Cindy JARRIER et Julien LEGROS le 16 août
- Céline SAUCEY et Frédéric DENIAU le 27 septembre

7 naissances

- Adam LARHRIB ASSINI né le 2 avril
- Alba BRETON née le 11 avril
- Enzo LUREAU né le 27 mai
- Charlize SADET née le 31 mai
- Romy LUCAS née le 03 juin
- Thao LEGRET né le 10 novembre
- Agathe MOUTON née le 10 décembre

Elections

Les éléctions municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Plus d'informations sur :

www.vie-publique.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Vie publique
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?
Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme ou inversement

« La grande lessive »

Pour la première année, l'école Gutenberg participe à « LA GRANDE LESSIVE ». C'est une œuvre d'art qui détourne le dispositif des « Grandes lessives » collectives d'antan. Une installation de réalisations artistiques diverses (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.), toutes présentées au format A4, et toutes conçues à partir d'une même invitation qui était pour la première date : « Nuit et jour, réfléchir les lumières ! »

Le jour J, les réalisations sont suspendues par des pinces à linges à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés. Éphémère et internationale, l'installation ne dure qu'une seule journée et se déploie à travers le monde entier. La Grande Lessive® a lieu deux fois par an, un jeudi, en mars et en octobre.

Créée en 2006 par Joëlle Gonthier, La Grande Lessive® valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social.

Rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu le 19 mars 2026 avec le thème : Le Jeu du Je-nous .

« Nettoyons la nature »

Le vendredi 26 septembre, deux classes de l'école ont participé à des ateliers sur le thème de l'environnement pour la journée "Nettoyons la nature" organisée par les magasins Leclerc.

Ils ont appris à trier des déchets et ont découvert ce que devenait leurs déchets.

Il est important de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à ce sujet.

A l'école, les enfants font le tri chaque jour au moment des récréations par exemple avec des poubelles jaunes mises à leur disposition pour les déchets de leurs goûters.

Les élèves ont également fabriqué du papier à partir de boîtes à œufs pour montrer que l'on peut donner une deuxième vie aux déchets et retravailler les matières. Tout au long de l'année, les élèves découvriront le recyclage à travers divers projets.

Rendez-vous au festival de Saint Lyphard 2026 pour en voir un exemple !

Contacts :

amicale.ecole.gutenberg@gmail.com

Physiquement : par le biais de Mme Isabelle Parrège, maîtresse des CM1 - CM2

Amicale de l'Ecole Gutenberg

L'Amicale de l'École Gutenberg fête ses 12 ans ! Fondée en septembre 2013, cette association est animée par les parents d'élèves et une maîtresse, en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Son objectif est d'organiser diverses actions et événements pour financer les projets de l'école : achat de matériel, sorties scolaires (sportives, culturelles, cinéma, ou encore les sorties de fin d'année avec prise en charge des entrées et des transports), interventions éducatives, ainsi que des cadeaux et goûters de Noël.

C'est grâce à l'engagement et à l'implication de chaque parent que l'association entame désormais sa 13ème année d'existence.

Nous invitons chaleureusement tous les parents à participer à la vie de l'association et à rejoindre cette équipe dynamique !

Organigramme

- Présidente : Audrey Pomaret
  Maman de Jules (CM2) et Gabriel (CE1)
- Vice-présidente : Sophie Lheureux
  Maman de Jeanne (CE1)
- Trésorière : Isabelle Parrège
  Enseignante des CM1-CM2
- Trésorier adjoint : Teddy Barouh
  Papa de Mila (CM2) et Elio (CP)
- Secrétaire : Estelle Eveillard
  Maman de Gabin (CE1)
- Secrétaire adjointe : Adélaïde Gaillard
  Maman de Éloan (CM2) et Maël (CP)

Manifestations 2025-2026

- Vente de gâteaux faits maison : les vendredis 27/03/2026 et 22/05/2026
- Vente de boules de Noël : novembre / décembre 2025
- Fête des Lumières : vendredi 5 décembre 2025
- Vente de chocolats : décembre 2025
- Vente de brioches : janvier / février 2026
- Café des Parents : vendredi 13 février 2026
- Vente de biscuits Bijou : avril 2026
- Fête de l'école : 27 juin 2026

Garderie

La garderie communale accueille de nombreux enfants de l'école Gutenberg de la Chapelle du Bois tous les jours scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

La facturation est établie par tranche de 15 minutes au tarif de 0,75 €. L'arrivée d'un enfant entre 8h15 et 8h35 sera également facturée au tarif de 0,75 €.

Association Familles Rurales

L'association FAMILLES RURALES DE LA CHAPELLE DU BOIS dépend de la fédération départementale de la Sarthe et compte 43 familles adhérentes en 2025.

Accueil de loisirs de juillet-août (extra-scolaire)

Le centre de loisirs a fonctionné du 7 juillet au 1er août dans les locaux de l'école. Nous avons accueilli 59 enfants de 4 à 12 ans tout au long des 4 semaines de centre. Les enfants peuvent être présents de 7h30 à 18h00 (garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00).

Chaque semaine, les enfants ont passé une journée au plan d'eau de la Ferté Bernard et ont participé à une sortie par semaine : Papéa près du Mans, accrobranche à Tépacap, zoo de Spay et Trempoline park et Gulli parc au Mans. Pas de camp cette année par manque d'enfants inscrits.

A cela s'ajoutent les activités manuelles, créatives, sportives et les jeux organisés par les animateurs sur le lieu du centre. Le centre de loisirs est aussi un lieu de vie où ils apprennent le « vivre ensemble ».

Tarifs 2025 : de 52 à 79€ la semaine suivant le quotient familial et le lieu de résidence. Le règlement est possible en chèque, en espèces, avec les bons temps libres CAF ou MSA, les bons AVE pour les camps de cinq jours, les chèques vacances et les tickets cesu.

L'accueil de loisirs du mercredi (périscolaire)

L'idée est venue, fin décembre 2024, lors d'un échange avec la directrice du centre de loisir de l'été. Elle pouvait être intéressée pour s'occuper des enfants le mercredi. Après un délai de réflexion, nous avons décidé de lancer le projet.

Une enquête a été réalisée au sein de l'école pour connaître les besoins des familles. Suite au résultat, nous avons monté le projet. Pour cela, nous avons rencontré :

- Monsieur Le Maire et son premier adjoint pour les locaux, les subventions et la mise à disposition d'une personne pour le ménage et la vaisselle,
- Monsieur Le Maire de Dehault pour une demande de subvention,
- Le médecin de la PMI pour l'agrément des locaux (car accueil d'enfants de moins de six ans),
- Sébastien Loiseau, responsable loisirs à la fédération Familles Rurales du Mans et Vanessa Leroux, responsable du pôle enfance à la communauté de communes, pour la mise en place du projet (Élaboration du budget prévisionnel, du projet éducatif, du projet pédagogique, du règlement intérieur et divers documents pour avoir une subvention de la CAF),
- Kévin Richard de « L'Ardoise » pour l'élaboration des repas.

En parallèle, nous avons recruté une directrice et une animatrice, fait des pré-inscriptions en juillet, des inscriptions fin août et une réunion d'information aux parents.

A chaque période scolaire, nous devons remettre le budget final et le nombre d'heures d'accueil effectué à la CAF pour obtenir la subvention et faire les factures aux familles.

Le centre ouvre à 9h00 et ferme à 17h00. La garderie fonctionne de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

22 enfants (la plupart scolarisés à l'école du village) fréquentent le centre, 11 tous les mercredis et les autres suivant les besoins. De 12 à 20 enfants sont présents en moyenne. Nous accueillons également les enfants porteurs de handicap.

Les animatrices proposent des activités manuelles et créatives par thème, des activités sportives, des jeux d'extérieurs. Les enfants ont apprécié de pratiquer de l'escalade, la visite chez Martine pour voir les poussins, les poules de diverses races, les œufs de différentes couleurs, la sortie à la ferme pédagogique à Saint Maixent.

Les inscriptions sont toujours possibles en fonction des disponibilités. Les tarifs étaient de 18 à 22 € et vont évoluer en janvier pour passer de 12 à 22 € suivant le quotient familial afin d'améliorer l'accessibilité aux familles.

Les deux accueils de loisirs vous rendent service en accueillant vos enfants. Vous pouvez nous soutenir en tant que parents en participant à leur gestion, en venant à l'assemblée générale annuelle apporter vos idées, vos remarques constructives pour leur bon fonctionnement. Vous êtes les bienvenus, même si vous ne pouvez pas investir énormément de temps. Plus on est nombreux, plus on peut partager les tâches à accomplir.

Remerciements

Un grand merci à l'ensemble des personnes qui s'investissent pour assurer le bon fonctionnement du centre et de l'association en particulier Sébastien LOISEAU et Vanessa LEROUX pour la mise en place de l'accueil du mercredi en septembre 2025. La meilleure récompense est le plaisir des enfants à venir au centre de loisirs.

L'association remercie la municipalité pour son soutien avec le prêt des locaux et les différentes subventions. Nous remercions aussi la municipalité de Dehault pour son soutien financier.

Les subventions de la CAF, la MSA, du conseil général et l'UDAF nous aident aussi à faire vivre ces deux centres de loisirs.

Merci aussi à Kévin, le restaurateur de l'Ardoise, pour l'élaboration des repas des centres que les enfants apprécient.

Le bureau

Présidente : Julie Lamontagne
Vice-Président : Aurélien Vilfour
Trésorière : Estelle Eveillard
Secrétaire : Alexandra Blot
Vice-secrétaire : David Debureaux
Membres actifs : Martine Rocaboy, Christelle Lardeux, Emilie Petit

Contacts :

famillesruraleschapelle@gmail.com

Présidente :
Julie LAMONTAGNE (06 10 05 44 57)

Accueil mercredi :
Martine ROCABOY (06 02 34 95 17)

Vide grenier

Toujours pas de vide grenier organisé en 2025 le dernier dimanche d'août, nous n'étions pas assez nombreux pour assurer correctement l'organisation de cette journée.

Mais nous sommes prêts à relancer cette journée si quelques parents pouvaient donner quelques heures de leur temps pour l'organisation soit en amont ou bien le jour même de cette manifestation qui est aussi une animation pour la commune.

Les bénéfices de cette journée nous permettent de proposer plus d'activités aux enfants du centre de loisirs et de proposer des tarifs raisonnables pour un maximum de familles.

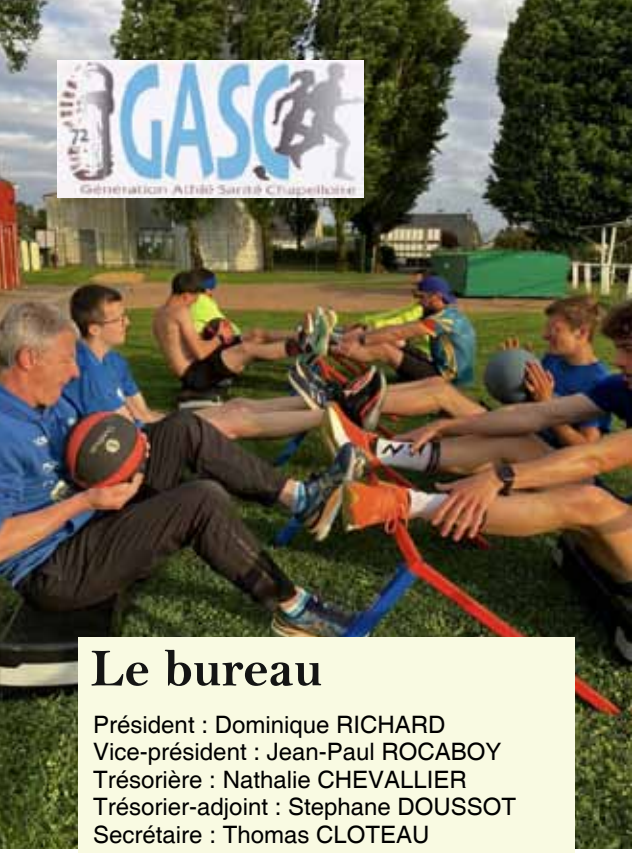

Génération Athlé Santé Chapelloise

Notre objectif est de faire découvrir, aux jeunes et aux adultes, l'athlétisme sous toutes ses formes.

Cette saison, la GASC n'a jamais compté autant d'adhérents soit 65 licenciés FFA.

Des entraînements pour tous !

De la catégorie cadet jusqu'aux adultes, les entrainements ont lieu chaque mardi et jeudi de 18h30 à 20h00.

Pour que tout le monde prenne du plaisir dans sa pratique de l'athlétisme, les séances sont adaptées au niveau de chacun (groupes loisir ou compétition).

En fonction de la saison et des objectifs visés, divers parcours et activités sont proposées : footing autour de la Chapelle, séances de côtes, fractionné, fartlek, sorties en forêt, …

Dominique et Jean-Paul encadrent les plus jeunes, dès 6 ans, le mercredi de 16h00 à 17h30 : ils découvrent la course, les lancers, le saut en longueur et en hauteur.

Le bureau

Président : Dominique RICHARD
Vice-président : Jean-Paul ROCABOY
Trésorière : Nathalie CHEVALLIER
Trésorier-adjoint : Stephane DOUSSOT
Secrétaire : Thomas CLOTEAU
Secrétaire-adjointe : Stéphanie RICHARD
Membres : Pascal BRETON, Nadège DOUSSOT, Jérôme POURIAU, Corentin LEGROS, Mathis BOURGINE et Chloé DOUSSOT

Dates à retenir

Samedi 21 mars 2026
Soirée dansante

Contacts :

gasc72@yahoo.fr
Dominique RICHARD
(Président et entraîneur)
06 78 19 24 03

Jean-Paul ROCABOY
(Vice-Président chargé des jeunes)
06 72 99 48 11

Contact :

Diane DELAVAULT (Professeur diplômée et certifiée)
06 76 97 72 51
www.feelyogabydiane.com / diane.yoga72@gmail.com

Infos pratiques

Salle des Fêtes de La Chapelle du Bois
Lundi de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30
Séances tous niveaux - Inscription possible toute l'année
Formule annuelle, carte de 10 séances, cours à l'unité

Feel Yoga by Diane

Depuis 2017, Feel Yoga by Diane propose des séances de yoga variées et adaptées pour la santé du corps et de l'esprit.

Pratique posturale, respiration, méditation… le yoga préservent la santé du corps et apportent des bouffées d'oxygène dans un quotidien bien chargé.

Pour assouplir, tonifier, soulager les douleurs de dos, prendre un temps pour soi, son énergie, se vider la tête, réduire le stress et trouver du mieux-être en soi, vous êtes les bienvenus.

Club d'escalade

Le club regroupe plus de 175 membres, de 3 ans à 78 ans, passionnés de grimpe.

Nous y développons toutefois d'autres valeurs, comme le partage, le lien social, l'autonomie et la responsabilisation. L'escalade est une formidable activité qui permet de découvrir de nouvelles sensations, de renforcer la confiance en soi, de se fixer des objectifs, d'oublier le temps d'une séance ses petits tracas, de la partager en famille.

Contacts :

Jean-Michel ROQUET (02 43 93 86 46)
Bruno MOTARD (07 62 92 80 75)

Comité directeur

ALLAIN Yves
BARBIER Frédéric
BOUTOUYRIE Jean François
DEFOSSEZ Jean Marie
FOUQUERAY Olivier (Trésorier)
TOUET Aurore (Secrétaire adjointe)
MOTARD Bruno (Vice-président)
ODILLARD Clément
ODILLARD Patrice
OLIVIER Jean Pierre
REDON Baptiste
ROQUET Jean Michel (Président)
DEBUREAUX David (Secrétaire)

Marché de Noël

Cette année, l'A.J.C a organisé son premier marché de Noël et sa bourse aux jouets les 29 et 30 novembre 2025.

Nous avons eu la surprise du père Noël. Nous reconduirons le dernier week-end de novembre 2026 notre marché de Noël.

Association Jeunesse Chapelloise

L'Association Jeunesse Chapelloise, qui est avant tout une association familiale, est née en 2009 sur la commune de La Chapelle du Bois.

Contacts :

Pour tout renseignement :
Sylvie SEGOUIN
asso.jeunesse.chapelloise72400@gmail.com
06 19 73 19 42

Nos activités à l'année

Atelier danse animé par Michelle

Les mercredis de 13h30 à 21h00 pour les enfants à partir de 4 ans et adultes où nous apprenons des chorées aux danseurs par petits groupes

Atelier danse avec les pieds (DALP)animé par Magalie

Les mardis de 19h00 à 20h00 pour les adultes et au mois de juin, nous présentons un gala.

Atelier chorale animé par Sylvie

Les mardis de 17h30 à 18h30, cela nous permet d'oublier les petits tracas de la vie en poussant la chansonnette tout en s'amusant. Merci aux personnes qui nous ont rejoint cette année.

Atelier artisanal animé par Magalie,Christelle et Sylvie

Uniquement pendant les petites vacances scolaires pour les enfants à partir de 5 ans.

Nous faisons toutes sortes d'objets à base de plusieurs matières.

Date à retenir

GALA DE DANSE
SAMEDI 6 JUIN 2026 - 20h30
Salle des fêtes de La Chapelle du Bois

Générations Mouvement

L'association vous propose différents ateliers ouverts à tous les 2ème et 4ème jeudi du mois de 14h00 à 18h00 à la petite salle des écoles, nous vous proposons un moment de détente avec nous.

Atelier jeux : belote, jeux de société, etc.

Atelier pétanque : quand le temps le permet

Atelier Loisirs : broderie, perles, tricot, etc.

Contacts :

Jean-Marc CHEVALIER
(02 43 93 94 37)

Date à retenir

Projets pour l'année 2026 :

- Sortie au cabaret extravagance : 12 février
- Confort pro en mars
- Sortie cochon grillé en novembre
- Repas de Noël de générations mouvement en décembre

Comité des fêtes

Nous reprenons le flambeau du Comité des Fêtes derrière l'ancien bureau qui a décidé d'arrêter.

Nous étions venus au départ juste pour faire parti des bénévoles mais comme il n'y avais personne pour reprendre, nous avons décidé de signer afin que le village reste animé.

Nous ferons notre possible pour continuer à animer notre village tout en innovant de nouvelles choses.

Contacts :

Stéphane GORGET
(Président)
06 19 76 63 88

Dates à retenir

- 24 janvier 2026 (20h00) : Blanquette de veau
- 20 juin 2026 (20h00) : Fêtes des Voisins et de la Musique
- 19 juillet (12h30) : Repas entrecôte
- Octobre / Novembre (date à définir) : Loto

Les membres

Président : Stéphane GORGET
Vice président : Laurent DEBRAY
Trésorière : Magali RENAULT
Secrétaire : Sébastien MENANT
Vice trésorière : Viviane MENANT
Vice secrétaire : Nadine ANXIONNAT

T3C - TAI CHI CHUAN

Le Taï Chi Chuan Style Yang est transmis dans les cours de l'Association T3C Chapelloise depuis maintenant plusieurs années.
Il n'est plus nécessaire de démontrer ce que le Tai Chi peut apporter par la pratique assidue et persévérante de cette « méditation en mouvement ».
Aucun exploit n'est recherché, seule la quête de l'amélioration de son bien-être dans l'équilibre, la respiration, la souplesse qui libère les tensions dans le lâcher prise, tous ces éléments physiques et biens d'autres sont rééquilibrés par la pratique des disciplines proposées tout au long de l'année.

Cours le jeudi de 18h00 à 20h30 - Salle des fêtes de la Chapelle du Bois

Les dates des stages du samedi seront définies en cours d'année.

Contacts :

taichi.lachapelledubois@orange.fr
02 43 71 00 66, (Répondeur)
06 07 06 04 72 (SMS)
Jocelyne LEDUC (Enseignante)
André LEDUC (Président et encadrant)

Notre Bocage Chapellois

L'association Notre Bocage Chapellois œuvre pour la protection de l'environnement et du cadre de vie. Elle lutte contre les pollutions et nuisances, défend les paysages, la faune et la flore, et prévient les risques écologiques, sanitaires, naturels et technologiques.

Elle promeut un aménagement du territoire soutenable et s'oppose aux projets industriels, commerciaux ou d'infrastructures portant atteinte à la santé, à la sécurité, à la tranquillité des populations ou au patrimoine naturel et bâti.

L'association est née de l'inquiétude des habitants de La Chapelle-du-Bois et des riverains face au projet d'usine agro-industrielle au lieu-dit La Bruyère. Elle organise également des réunions d'information et d'échange sur les impacts des zones d'accélération des énergies renouvelables.

Contacts :

notrebocagechapellois@gmail.com

Le bureau

Présidente : Estelle Eveillard
Vice Président : Sylvain Joursand
Trésorier : André Leduc
Trésorier adjoint : Vivien Blum
Secrétaire : Brigitte Aubert
Secrétaire adjointe : Odile Blum

Sports et Loisirs Football

Le bureau

Président : Florian DENIEL
Vice Président : Sylvain CRENIER
Trésorier : Pascal CHOISIER
Secrétaire : Mickaël GARCIA
Secrétaire adjointe : Gwendoline CONTE

La saison 2024-2025 a eu des résultats mitigés. Après une montée de l'équipe senior en Division 3, l'effectif n'a pas permis de confirmer les bons résultats de la saison précédente. La descente en D4 s'est confirmée en fin de saison.

Les vétérans ont fait une saison avec des résultats mitigés pour finir en fin de tableau.
La récompense est venue avec l'attribution du challenge du Fair play par les autres équipes du groupe, ce qui confirme la bonne ambiance qui règne dans l'équipe.

Les résultats de l'équipe seniors ont eu raison de sa survie. Elle n'est pas repartie en septembre.

Le club poursuit donc son chemin avec uniquement l'équipe vétérans qui se trouve renforcée et rajeunie avec 4 seniors qui ont rejoints l'effectif. Avec ces renforts venant en complément d'un groupe stable, les résultats s'en ressentent. A la fin des matchs aller, l'équipe pointe en tête de son championnat de division 3. C'est de bonne augure pour la fin de saison.

L'AG en juin montre une situation financière saine et le bureau reste stable.

Contacts :

Responsable de l'équipe :
Stéphane HUBERT
06 16 82 03 64

Informations

Artisans - Commerçants - Services - Entreprises

Boulangerie	LE VIEUX MOULIN Cyrille BARRÉ	02 43 71 03 52
Cadeaux, vaisselle	ESPACE DIFFUSION	02 43 71 01 34
Charpentier	Freddy SINEAU-ROYEAU	02 43 71 93 84
Coiffeur	COIFF & VOUS	02 43 93 02 02
Conditionnement	SERAC	02 43 60 28 28
Cours de musique	ATELIER MUSICAL	02 43 93 85 18
Décolletage industriel	PRECIS DEC	02 43 71 90 82
Electricité générale	AS ELEC Vincent BARBIER	02 43 93 05 59
Esthéticienne à domicile	BEAUTÉ NATUR'ELLE	06 15 60 34 44
Expert en pneus	EUROMASTER	02 43 60 16 30
Ferme en permaculture	LA GRANDE RAISANDIERE	lagranderaisandiere.fr
Ferronnier	LECOMTE et BRUNEAU	06 80 63 65 53
Garagiste	GARAGE LA CIBOLE	02 43 93 87 59
Massages	NADIMASS'	07 77 97 30 66
Massages	YOGA & SOINS	06 76 97 72 51
Meubles	Meubles LE FAUCHEUR	02 43 93 72 65
Paysagiste	Nicolas MINGANT	06 74 08 26 07
Peintre, aérogommage	Bruno DUBUISSON-LECHÊNE	02 43 71 32 79
Piscines et spas	HYDRO SUD	02 43 71 37 51
Plombier, chauffagiste	Maxime LHEUREUX	07 89 02 27 14
Plombier, chauffagiste	Eric Plomberie	06 34 29 81 11
Restaurant	L'ARDOISE Kévin RICHARD	02 43 60 97 54
Salon de thé	AU JARDIN DE JANE	06 36 83 45 78
Taxi et taxi conventionné	TAXI CHAPELLOIS	06 87 95 68 18
Terrassement	David ROULEAU	02 84 15 74 42
Toilette canin à domicile	Karine PILLET	02 43 93 93 42
Transport sanitaire	AMBULANCES FOURMI	02 43 93 22 10
Travaux Publics	Théo BRETON	06 26 09 36 99

Quelques dates à retenir en 2026

- Tous les jeudis : Marché devant la Salle des Fêtes
- 24 janvier : Blanquette de veau organisée par le Comité des fêtes
- 21 mars : Soirée dansante de la GASC
- 8 mai : Commémoration
- 6 juin : Gala de l'AJC
- 20 juin : Fête des Voisins et de la Musique par le Comité des fêtes
- 27 juin : Fête de l'école et Fête du village (à confirmer)
- 19 juillet : Repas entrecôte par le Comité des fêtes
- 11 novembre : Commémoration et repas des ainés

Les indispensables

Urgences (portables et fixes)	112
Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Médecin de garde	116 117
Pharmacies de garde	32 37
Centre hospitalier	02 43 71 61 51

Les pratiques

Assistante sociale	02 43 60 79 30
C.L.I.C.	02 43 60 78 23
École Gutenberg	02 43 93 18 37
Service des eaux	02 43 93 45 45
Presbytère	02 43 93 01 09
Trésorerie	02 43 93 02 85
CC Perche Emeraude	02 43 60 72 71
R.A.M.	02 43 93 07 07
O.P.A.H.	08 00 71 04 91
SYVALORM	02 43 35 86 05

Assistantes maternelles

Maison d'Assistantes Maternelles
3 Rue des écoles
Madame Luisa ALVES
06 24 32 51 49
Madame Nathalie DAVIRE
06 09 27 79 67
Madame Mendy FAVRE
06 77 58 16 78

Madame Françoise GACHELIN
1 rue des Pensées
02 43 93 15 13

Madame Isabelle GIRARD
Le Petit Joncheray
Route du Haras des Landes
06 18 84 78 05

Madame Marie-Luce GOUHIER
4 impasse du Calvaire
06 20 04 72 10

Madame Christelle LARDEUX
26 rue de la Noé
02 53 70 00 76 | 06 43 50 87 20

Madame Jessica PROVOST
12 lieu-dit La Croix des Cinq Charmes
07 83 47 47 04

Mairie de La Chapelle du Bois

4 rue de Mamers, 72400 LA CHAPELLE DU BOIS
Tél : 02 43 93 18 36 (Accueil) - Tél : 02 85 29 89 26 (Secrétariat) - mairie@lachapelledubois.fr

Ouverture au public
Lundi - Mardi - Jeudi : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00
Mercredi - Vendredi : 9h00 à 12h00
Vendredi après-midi sur rendez-vous

Retrouvez toutes les actualités sur www.lachapelledubois.fr et la page facebook : Commune de La Chapelle du Bois

Editeur : Mairie de La Chapelle du Bois | Directeur de publication : Pascal BOURGOIN (Maire de La Chapelle du Bois)
Imprimeur : VHPubli | Distribué gratuitement aux habitants de la commune

PAPIER BAC DE TRI